

# Droit des femmes Accès au pouvoir politique des femmes

**Le droit des femmes est un ensemble de droits visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la société : politique, travail, famille, santé, éducation, etc...**

Les progrès obtenus sont le fruit direct des lois sur la parité, mais ils ne suffisent plus. L'heure est à **un nouvel élan**, face au recul des droits et à la montée des discours masculinistes.

Plus de 20 ans après la première loi sur la parité en politique, celle-ci n'est toujours pas atteinte.

**Seulement 28% des personnes au pouvoir sont des femmes : en Normandie 1 maire sur 5 est une femme.**

Les hommes continuent à occuper les postes de décisions. Par exemple, seules deux femmes ont été Première Ministre depuis le début de la Vème République (Edith Cresson de 1991 à 92 et Elisabeth Borne de 2022 à 24).

Parmi les freins à l'accès des femmes au pouvoir, **le sexisme marque encore fortement l'environnement politique.**

De plus, les femmes sont bien souvent orientées vers des dossiers genrés et moins valorisés (thématiques sociales).

Depuis le 1 janvier 2026 la loi oblige la stricte parité dans la sphère politique.

Cependant, ces droits peuvent être remis en question par certaines idéologies politiques, notamment celles de l'extrême droite. Il est donc important de comprendre comment les idées d'extrême droite se positionnent par rapport aux droits des femmes et quels peuvent être les risques pour l'égalité.

Alors que les droits des femmes sont inscrits dans de nombreux textes nationaux et internationaux, comme la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, la Constitution française ou encore les conventions de l'ONU.

Le droit des femmes repose sur l'égalité, la liberté et l'autonomie. Les idées d'extrême droite, en défendant une vision traditionnelle et hiérarchisée des rôles sociaux, peuvent représenter un **frein** à ces avancées.

Les mouvements d'extrême droite défendent souvent une vision **très traditionnelle de la société**. Dans cette vision :

- La femme est principalement perçue comme **mère et épouse**
- La famille dite « traditionnelle » est valorisée
- Les rôles entre hommes et femmes sont considérés comme « naturels » et fixes

Ainsi, l'égalité entre les sexes est parfois vue comme une menace pour l'ordre social ou culturel.

**Les idées d'extrême droite peuvent entraîner :**

- Une **critique du féminisme**, présenté comme excessif ou dangereux
- Une remise en question du droit à l'avortement, jugé contraire aux valeurs familiales ou religieuses
- Une **opposition aux politiques d'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes
- Une minimisation des violences faites aux femmes, considérées comme des problèmes privés plutôt que sociaux

Il est donc essentiel de rester vigilant et de comprendre que les droits des femmes ne sont jamais définitivement acquis : ils doivent être protégés et défendus pour garantir une société plus juste et égalitaire.

**POUR UNE PARITÉ EFFECTIVE : le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, mobilisons-nous dans les entreprises, dans la rue et... dans les urnes la semaine suivante lors des élections municipales !**

**La CGT appelle à se mobiliser pour le droit des femmes et un accès égal, libre et effectif aux fonctions de décision. C'est à la fois un principe constitutionnel, une exigence démocratique et un levier d'efficacité pour les politiques publiques.**

**Pour que ces dernières prennent en compte les réalités et besoins de toutes et tous, mais aussi leurs expertises et leurs compétences. Car sans femmes, plus de la moitié de l'humanité est écartée des lieux de pouvoir où se prennent les décisions qui les concernent.**

